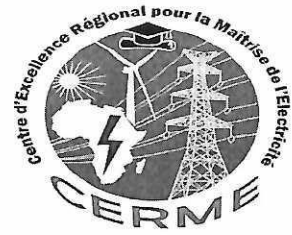




Université
de Lomé



RAPPORT D'AUDIT INTERNE

Période : 01 juillet – 31 décembre 2022

Version Définitive

JANVIER 2023

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'R'.

Table des matières

SIGLES	3
LETTRE DE TRANSMISSION	4
1. INTRODUCTION	5
2. OBJECTIFS DE LA MISSION.....	Erreur ! Signet non défini.
3. ETENDU DE NOS TRAVAUX	Erreur ! Signet non défini.
4. FAITS MARQUANT DE L'EXERCICE	Erreur ! Signet non défini.
5. DEROULEMENT DE LA MISSION.....	6
6. CONCLUSION	7

SIGLES

CEA	:	Centre d'Excellence d'Afrique
CERME	:	Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité
DRF	:	Demande de Remboursement de Fonds
IDA	:	Association Internationale de Développement
IIA	:	Institute of Internal Auditors
MESR	:	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
UL	:	Université de Lomé

LETTRE DE TRANSMISSION

Lomé, le 27 janvier 2022

*Monsieur le Président du Comité
d'audit du CERME*

Lomé - Togo

Objet : Transmission de rapport de contrôle.

Monsieur le Président,

Nous vous transmettons par la présente, notre rapport de contrôle au titre de nos travaux comptant pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos cordiales salutations.



Gbétondji Michel GNIMASSOUN
Personne Ressource en Audit Interne

1. INTRODUCTION

Dans le cadre des Centres d'Excellence d'Afrique (CEA) initiés par la Banque mondiale pour combler les besoins de compétences et de connaissances en sciences et technologies en Afrique de l'Ouest et du Centre, le Gouvernement du Togo a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), un financement sous forme de prêt de 6 millions de Dollars US soit environ 3 milliards de Francs CFA pour la mise en œuvre du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) de l'Université de Lomé. Le décaissement de ce financement est lié à la réalisation des indicateurs.

Les bénéficiaires sont les doctorants, les étudiants en master, les professionnels de la filière de l'électricité, les enseignants chercheurs et le secteur privé industriel.

Le Comité d'audit a pour mission de recommander, régulièrement, les audits internes et externes, d'examiner et valider les rapports d'audits et ; d'évaluer et de valider la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre des missions d'audits. C'est conformément à ces missions du Comité que nous avons été mandaté pour conduire une mission d'audit interne au CERME. Nous avons procédé à l'évaluation du dispositif de contrôle interne, à l'appréciation de la mise en œuvre des missions d'audits antérieures et du respect des conditions restrictives prévue dans l'accord de financement et dans les documents du projet.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de nos travaux a été de nous assurer de la mise en œuvre des recommandations des audits antérieurs et de vérifier la réalisation des indicateurs liés à la gestion fiduciaire.

3. ETENDU DE NOS TRAVAUX

Nos travaux couvrent la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022.

4. FAITS MARQUANT DE L'EXERCICE

Les faits majeurs marquants du deuxième semestre sont : (i) l'examen à mi-parcours du CERME, (ii) l'élaboration d'un plan d'accélération pour démontrer la capacité du centre à consommer les fonds restants avant la fin du projet et (iii) la participation au 8^{ème} atelier régional du CEA Impact en Gambie du 14 au 18 novembre 2022.

Par ailleurs, les activités continuent d'être menées dans un contexte socioéconomique difficile en lien avec les chocs économiques et financiers exogènes et endogènes qui n'épargnent aucune organisation.

5. DEROULEMENT DE LA MISSION

Afin d'atteindre l'objectif de la mission, nous avons procédé à l'entretien avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la subvention.

La mission s'est déroulée à la direction du CERME dans le respect des normes éditées par l'IIA (Institute of Internal Auditors).

Ce travail nous a permis de nous assurer de ce qui suit :

5.1. Rapprochement des relevés bancaires de 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 aux livres banques de la même période issus de la comptabilité de CERME.

Nous avons procédé à ce rapprochement afin de nous assurer de la cohérence des états de rapprochement élaborés par le Spécialiste en Gestion financière du CERME.



Notre contrôle issu de ce rapprochement a été satisfaisant.

5.2. Contrôle de cohérence des mouvements débiteurs de la Banque avec les mouvements du compte de charges sur la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 aux livres banques de la même période issus de la comptabilité de CERME.

Pour nous assurer de la cohérence entre les retraits de la banque et des charges, nous avons procédé au rapprochement des mouvements débiteurs du relevé bancaire aux mouvements du compte de charges.

Notre contrôle de cohérence a été satisfaisant.

5.3. Contrôle sur pièces

Nous avons exercé un test de contrôle sur pièces par échantillonnage des paiements de factures relatives aux marchés.

Nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives dans notre contrôle.

5.4. Contrôle des DRF :

Nous avons également procédé au contrôle des DRF établies courant la période sous revue.

Nos contrôles ont été satisfaisant.

6. CONCLUSION

Nous exprimons toute notre gratitude à la direction générale du CERME pour la disponibilité et la collaboration.

